AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-6-72 408427

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 86-22-75)
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ABONNEMENT ANNUEL
25 F.

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

Bulletin Technique N° 141 de Juin 1972 1972-19

ESSAIS DE LUTTE CONTRE LA POURRITURE GRISE DE LA VIGNE EN 1971

Comme chaque année, la Protection des Végétaux a mis en place une expérimentation dans le cadre de l'homologation des spécialités antiparasitaires. Elle est complétée par des essais destinés à préciser les meilleures dates de traitements, ainsi que l'efficacité des produits mixtes pour lutter à la fois contre le Mildiou et la Pourriture grise. Enfin, les échantillons de raisins prélevés dans chaque parcelle traitée permettent de poursuivre l'étude de l'action possible des produits sur la fermentation et la vinification.

Evolution de la maladie : Si les invasions n'ont pas été graves au moment de la récolte, on a pu néanmoins relever trois périodes principales d'évolution de la maladie en liaison avec les conditions climatiques.

a) Du 15 mai au 15 juin où les pluies importantes et prolongées ont permis au Botrytis de se développer sur la jeune végétation. Les taches sur les feuilles étaient nombreuses, en particulier sur les cépages blancs à la fin de mai et en juin.

b) A la fin du mois de juillet, à la suite des pluies du 17 au 27 où la maladie s'est manifestée à partir des pièces florales desséchées, à nouveau sur les feuilles, mais aussi sur les jeunes grappes.

c) A la fin du mois de septembre, sur les grappes, après les pluies d'orages des 19 et 20, en particulier sur les cépages blancs et plus faiblement sur les rouges.

Essais d'homologation - Résultats obtenus : Comme les années précédentes, les essais comprenant 6 répétitions ont été réalisés sur Muscadelle, avec un appareil pneumatique à dos épandant 60 litres à l'hectare d'une bouillie contenant la même quantité de matière active que lors d'une pulvérisation classique à 1000 litres à l'hectare. Les quatre traitements prévus par le protocole ont été réalisés les 8 et 29 juillet et les 10 et 31 août.

Des comptages ont pu être effectués sur 600 grappes pour chaque produit. Le dernier le 28 septembre, à la récolte, a donné les pourcentages moyens d'attaques suivants : 32,60% pour le témoin, 3,71% pour Dichlozoline à 50 gr de M.A./hl, 13,80% pour Méthylthiophanate à 140 gr de M.A./hl, 16,33% pour Dichlofluanide à 200 grs de M.A./hl., 21,32% pour Bénomyl à 50 gr de M.A./hl,

Essais complémentaires :

a) Recherche des meilleures dates d'applications des produits : La méthode un peu arbitraire du protocole basée sur l'observation des stades végétatifs doit pouvoir être améliorée par l'observation des conditions climatiques que l'on estime favorables à l'évolution de la maladie.

.../...

P 472

.../...

Des appareils enregistreurs, Thermohumectographe ou bien Thermographe et Hygrographe ont été placés dans une vigne expérimentale à hauteur des ceps.

Les renseignements fournis par le Thermohumectographe ont abouti à effectuer 4 traitements les 19 et 27 juillet, 10 et 26 août. Avec les Thermographe et Hygrographe, seules deux périodes théoriquement favorables à la maladie ont été relevées les 19 juillet et 30 août, amenant l'exécution de deux pulvérisations.

Les résultats n'ont pas fait apparaître de différences très nettes, sauf pour la parcelle qui n'a reçu que deux applications au lieu de quatre où les résultats sont moins bons. Mais un traitement supplémentaire avant les pluies du 25 août aurait sûrement permis d'obtenir une protection équivalente aux deux autres méthodes. Ces essais seront poursuivis, en modifiant peut être la méthode d'interprétation des données.

b) <u>Essais de formules mixtes pour lutter à la fois contre le Mildiou et le Botrytis cinerea</u> -

Pour vérifier l'efficacité des formules proposées il convenait de procéder avec l'aide des viticulteurs, à une large expérimentation dans les conditions de la pratique.

A chaque traitement contre le Mildiou, une parcelle a été traitée avec une formule mixte sur l'ensemble de la végétation, les quantités épandues ont varié de 500 à 1000 litres à l'hectare. A partir du 10 août, la lutte contre le Mildiou terminée on devait appliquer, à deux reprises, sur une partie de la parcelle et seulement sur les grappes, un produit spécifique à forte dose, de façon à ce que la dernière se situe à trois semaines avant la récolte. Nous avons mis en comparaison :

- Bouillie bordelaise + Dichlofluanide à 600 gr de produit commercial/hl. puis Dichlofluanide 200 gr M.A./hl.
- Manèbe (300 gr) + Bénomyl (40 gr) de produit commercial/hl. puis Bénomyl à 50 gr M.A./hl.
- Oxychlorure de cuivre + Folpel à 500 gr de produit commercial/hl. puis Dichlozoline à 50 gr M.A./hl.

Les résultats ont été bons dans l'ensemble. Mais si l'on peut conclure favorablement en ce qui concerne l'efficacité contre le Mildiou, les attaques de Botrytis étaient trop faibles pour juger les produits et la méthode.

En tout cas, cette technique est intéressante en pratique, car elle évite le changement fréquent de produits en cours de saison et n'oblige pas à modifier l'orientation des jets vers les grappes avant la fin de la lutte contre le Mildiou.

En outre, les doses élevées de produits sont répandues en fin de saison, à une période où la maladie évolue en général rapidement.

c) <u>Observations sur la vinification</u> : En raison du beau temps de l'été et de l'automne, les produits épandus ont été faiblement délavés. Il restait donc le maximum de dépôt favorable aux observations.

Les conclusions du laboratoire d'oenologie de l'Institut Technique du vin à Latresne peuvent se résumer ainsi :

En petites bouteilles et en bonbonnes, les fermentations se sont bien déroulées, un peu moins semble-t-il pour l'échantillon contenant Dichlofluanide (fermentation un peu retardée et plus lente). A la dégustation aucun goût n'a été mis en évidence, mais le vin provenant des raisins traités avec Dichlofluanide a été le plus apprécié.

<u>Conclusions</u> : Cette année encore les invasions de Pourriture grise ont été trop faibles pour qu'il soit possible de tirer des conclusions, sauf sans doute pour la vinification.

En ce qui concerne l'efficacité des produits, si on fait abstraction de la Dichlozoline qui ne <u>doit plus être utilisée</u>, les autres spécialités peuvent être classées dans un même groupe comprenant d'abord Méthylthiophanate, puis Dichlofluanide et Bénomyl.

.../...

Il faut poursuivre les essais de détermination des meilleures dates d'application des traitements spécifiques qui risquent d'améliorer l'efficacité des formules proposées. De même, l'étude des programmes pratiques utilisant les produits de traitements mixtes, pour simplifier la méthode de lutte, devra être repris. Ainsi nous saurons si l'apport répété d'une faible dose d'une spécialité active contre le Botrytis est capable de maintenir les risques de contamination à un niveau assez bas pour que deux traitements spécifiques à dose normale suffisent à éviter les dégâts.

Enfin, les observations sur la vinification nous montrent qu'il convient de rester prudent et d'éviter l'application de traitements trop tardifs, qui d'ailleurs n'apporteraient pas les résultats espérés.

C. ROUSSEL
Ingénieur en Chef d'Agronomie

SUPPLEMENT N° 1 au BULLETIN TECHNIQUE N° 141 de JUIN 1972   1972-20

MILDIOU

L'ensemble du vignoble reste sain, et aucun nouveau foyer primaire ne nous a été signalé depuis une dizaine de jours. Toutefois, les dernières pluies, abondantes dans la plupart des zones viticoles (à l'exception de l'Entre-deux-Mers et du Sauternais)ont délavé les produits précédemment appliqués et sont susceptibles d'être à l'origine de nouveaux foyers de la maladie. Qualques taches pourraient alors apparaître à la fin de la semaine.

La conduite à tenir actuellement dépend de la date du dernier traitement :

a) dans les vignes traitées depuis les dernières pluies importantes (après le 7-8 juin), il est inutile d'intervenir à nouveau avant le milieu de la semaine prochaine.

b) dans les vignes non protégées depuis les dernières pluies, appliquer une nouvelle pulvérisation à la fin de la semaine.

BLACK-ROT

Des sorties de taches de Black-Rot sont possibles dans les prochains jours; Les traitements conseillés pour la protection contre le Mildiou sont également valables contre le Black-Rot.

OÏDIUM

Adjoindre un soufre mouillable aux bouillies anti-mildiou dans les situations favorables à l'Oïdium.

TORDEUSES DE LA GRAPPE(Eudémis-Cochylis)

Le premier vol est terminé; Les conditions climatiques défavorables n'ont pas permis le dépôt de pontes importantes et aucun traitement n'est à envisager contre la première génération, le seuil de tolérance fixé à une chenille par grappe n'étant pas atteint dans la très grande majorité des vignobles.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Nous rappelons que dans les vergers indemnes de taches, la protection fongicide peut être arrêtée, les contaminations primaires n'étant plus possibles.

Dans les vergers infestés, des sorties de taches secondaires sont à prévoir à partir de la fin de la semaine et surtout au début de la semaine prochaine (pluies contaminatrices du 4 au 8 juin). Il importe donc d'éviter de nouveaux repiquages en procédant à une pulvérisation au cours des prochaines 48 heures si aucune protection n'a été assurée depuis la fin de la semaine dernière.

.../...

.../...

OIDIUM DU POMMIER

Des contaminations secondaires importantes se manifestent en particulier sur Golden, dans les vergers mal protégés (jusqu'à 80% des pousses atteintes). Dans ces conditions il est nécessaire d'envisager un poudrage de soufre, renouvelé 15 jours plus tard, afin d'enrayer les dégâts de la maladie.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le vol de carpocapse est en cours et les premières pénétrations larvaires sont observées sur les arbres abandonnés. Cependant, dans les vergers correctement protégés au cours des années précédentes et dans lesquels la dernière récolte était pratiquement indemne , les risques sont extrêmement réduits pour ne pas dire nuls et il est inutile d'intervenir actuellement.

Dans les plantations dont la récolte était atteinte en 1971 , effectuer le premier traitement insecticide au début de la semaine prochaine.

Dans le cadre de la lutte intégrée, choisir de préférence des produits affectant le moins possible les prédateurs et parasites des ravageurs, et n'étant pas réputés comme cause possible de pullulations d'acariens.

- Arséniate de plomb, Phosalone (Dynalone, Azofène, Zolone), Phosmet (Imidan, Pulvoram, Ariax), Phosphamidon (Dimécron).

PSYLLE DU POIRIER

Les populations de psylles, actuellement présentes sous forme d'oeufs et de larves de divers stades, atteignent ou dépassent le seuil de tolérance dans certains vergers des vallées de la Dordogne, de la Garonne et du Lot (20 larves agées pour 200 extrémités de pousses).

Dans ces plantations, il est nécessaire de traiter au début de la semaine prochaine avec un des esters phosphoriques homologués contre les pucerons. Toutefois, nous signalons que les cas de résistance à l'Azinphos paraissent assez fréquents, et que les produits à base de phosalone semblent insuffisants. Des essais sont en cours pour permettre un choix plus précis parmi les insecticides phosphorés.

CARPOCAPSE DES PRUNES

Le premier vol est pratiquement terminé. En raison des conditions climatiques dans lesquelles il s'est déroulé, les infestations n'atteignent pas 1% des fruits en moyenne. Aucun traitement insecticide n'est à envisager actuellement.

COCHENILLE DU MURIER SUR PECHER

Les éclosions des oeufs sont terminées. Un traitement est à envisager dans les foyers au cours des prochains jours, de préférence avec un produit à base de Diéthion (Rhodocide), ou d'Oléoparathion à 0,6%

BACTERIOSE ET ANTHRACNOSE DU NOYER

Les noyeraies placées dans les situations tardives et surtout composées des variétés Corne et Franquette, parviennent au Stade Gf (désséchement des stigmates) . Il convient donc d'apporter une protection cuprique soignée également valable contre l'Anthracnose.

Dans les situations précoces récemment traitées, attendre un nouvel avis.

Cenon, le 13 juin 1972

L'Ingénieur d'Agronomie
chargé des Avertissements Agricoles

J. TOUZEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Aquitaine "
M. LARGE

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX